

Article paru en 2005 dans la revue en ligne *Cybergéo* (<http://193.55.107.45/EAUVILLE/Arrus.htm>)

Les « territoires » de l'eau *Water « territories »*

Olivier Alexandre, PACTE-Territoires, Université J. Fourier Grenoble 1, alexandreolivier@yahoo.fr
René Arrus, LEPII, Université Pierre Mendès-France Grenoble 2, arrus@upmf-grenoble.fr

Résumé Le territoire procède du croisement des représentations socio-spatiales collectives avec la « réalité » perçue de l'espace géographique, social et économique, et matérialise une appartenance commune. Le territoire de l'eau intègre une dimension culturelle propre à des pratiques et des représentations singulières qui dépassent le processus finalisé de production de la ressource pour des usages déterminés. Pourquoi parler alors des territoires et non du territoire de l'eau ?

Abstract Territory gives rise to communally-shared representations of society and land, as well as the perceived reality of geographical, social and economic space. It marks a sense of belonging. Water territory includes a cultural perspective revealed by particular customs and representations, and goes beyond the mere process of production of the resource for specific uses. Why then talk about water territories in the plural and not in the singular ?

Le territoire procède du croisement des représentations socio-spatiales collectives avec la réalité de l'espace géographique, social et économique, et matérialise l'existence d'une appartenance commune. Le *territoire de l'eau* intègre une dimension culturelle propre à des pratiques et des représentations singulières et il englobe en le dépassant le processus finalisé de production de la ressource pour des usages déterminés, propre au *territoire hydraulique*. Le territoire de l'eau est ici une réponse spatialisée à un besoin local par la mobilisation de savoirs, de pratiques et de techniques, en un temps t. Ses dimensions spatiales ou épistémologiques sont, par conséquent, modulables. Pourquoi alors parler des territoires et non du territoire de l'eau ?

La première réponse tient dans le fait que l'acception d'un objet varie avec la rationalité de la science qui se l'approprie et qu'alors, s'il y a une multitude de points de vue, il y a aussi une multitude de sens donnés au même objet. Chacune de ces rationalités se nourrit d'un ensemble de valeurs se combinant et se recombinaut pour permettre une représentation spécifique de l'objet, laquelle résulte du regard porté sur le territoire par ses acteurs. De là, se révèlent des territoires-outils cognitifs de compréhension du monde et des territoires-pratiques d'aménagement de ce monde.

*La deuxième réponse repose sur la multiplicité, sur un même espace, de territoires successifs, le premier étant la base historique sur laquelle se fonde le deuxième qui le dépassant, relègue le premier à sa condition de point de départ. Ainsi, à un moment donné de l'histoire d'un pays, on peut constater l'existence, au sein de la formation hydraulique, d'une mosaïque de territoires dont l'un domine les autres. On parlera d'un *territoire de l'eau dominant*, qui subordonnera les autres (en germes ou à l'état de séquelles) à sa nouvelle rationalité. Puis, il disparaîtra lui-même au profit d'un nouveau territoire dans une formation ultérieure. C'est une succession de fondations-refondations qui s'effectue dans le temps sur la base d'un apport technique ou d'une organisation décisifs¹. Le territoire naît, se développe et meurt, laissant la place à une nouvelle forme dans un mouvement sans fin.*

La troisième réponse s'appuie sur la capacité du territoire à s'étendre et à se modifier. Un territoire dont la fonction est de produire de l'eau et de la consommer pour satisfaire les besoins de la population s'inscrit dans un espace défini comme un premier cercle. Lorsque des activités productives s'ajoutent à la consommation d'eau initiale et dépassent les besoins locaux, il y a alors exportation de biens issus de l'agriculture irriguée ou de l'activité industrielle et les centres de consommation peuvent être éloignés du centre de production. Un

deuxième cercle apparaît : celui des nouveaux consommateurs, devenus distincts des producteurs. La transformation consécutive du territoire tient à un double processus de décentralisation, par changement du cadre d'objectivation de la ressource (et ré-affectation de la logique de production) et par disjonction des espaces de consommation et de production. Il peut ne pas y avoir continuité entre les deux espaces, mais l'un ne peut pas vivre sans l'autre, sinon toute activité s'arrêterait. Le territoire de l'eau intègre donc un lien insécable entre le local et un processus d'a-territorialisation de la consommation. Il prend en compte les contraintes émanant des aires de consommation, leur détermination par la production d'une offre et s'inscrit dans un troisième cercle relevant de la logique financière. Ce troisième cercle (structuré en réseaux) fonde son existence sur le deuxième, relevant de la logique de marché, lequel n'a de sens que fondé sur le premier cercle, celui de la logique des besoins. Cet emboîtement est univoque.

Analyser des territoires de l'eau d'un point de vue économique, c'est repérer l'arc qui relie la production de la ressource, sa réalisation sur le marché et l'aspect protéiforme du financement. On sait où commence la production d'eau, mais la limite de sa consommation est floue. Si l'eau produite sert à la consommation finale des ménages, on peut alors définir un premier cercle (continu ou discontinu) englobant le bassin-versant-producteur d'eau et l'aire de consommation de cette eau. Si cette eau entre aussi dans un procès de production agricole ou industriel, le processus ne s'arrête que lorsque cette nouvelle production est finalement consommée, ce qui élargit le premier cercle vers un second plus vaste, la consommation finale pouvant être très éloignée de la production et vers un troisième diffus, regroupant les décideurs financiers. Il y a alors emboîtement de territoires de l'eau. Le consommateur suisse de tomates andalouses peut se réclamer de l'appartenance à un même territoire que le producteur d'eau espagnol et le financeur français, ce qui renvoie à la dialectique local/global.

Les conditions de passage d'un territoire de l'eau à un autre sont marquées par le changement de fonction et de sens du système de production : la synchronie des systèmes de production et des systèmes de réalisation, et sa trace matérielle dans un territoire d'expression, est rompue par l'émergence de la complexité. Deux situations semblent l'expérimenter : la première répond à un accroissement endogène de la demande et nécessite l'extension du territoire de production (souvent par une exploitation plus dense du bassin-versant), tandis que le second traduit une rupture fonctionnelle introduite de l'extérieur par l'aménagement hydraulique. Ce dernier cherche à s'émanciper du territoire et de ses contraintes. Il les dépasse donc partiellement tout en s'inscrivant dans le local. Dans le premier cas, le territoire hydraulique est l'expression des mutations du territoire local ; dans le second, la transformation du territoire hydraulique transforme le territoire local, par connexion à l'aire de consommation pour laquelle est développé l'aménagement. Dans ce cas, la fonction du territoire hydraulique est de changer le territoire. Du Sahara au Groenland, il y a toujours un territoire de l'eau. Chacun diffère de l'autre par un ratio « activité économique et sociale/m³ », par exemple Pib/m³. Il y a là un champ de recherche qui s'ouvre sur la définition de seuil en dessous duquel le développement du territoire est compromis et au-dessus duquel il peut s'épanouir.

La pensée du territoire et sa matérialisation sont intimement liées. Il n'y a pas de territoire en dehors d'une rationalité dominante. Or, celle-ci se construit par la confirmation du renforcement matériel du territoire : moyens, logiques et objectifs de la production d'eau. Les territoires de l'eau se caractérisent donc par une dimension d'auto reproduction dans laquelle le territoire est à la fois formant et formé. Le point de passage de l'un à l'autre ne tient plus tant au dysfonctionnement du système hydraulique mais de la rupture du cycle formant/formé :

c'est l'idée qui se sépare de l'objet référent à travers le changement du sens conféré à la production d'eau. Ce changement de finalité conduit alors à sa réorganisation spatiale.

ⁱ Par exemple, terre arch'-foggaras (terres communes – drains sous-terrains), puis melk-barrages (terres privées – aménagements modernes).